



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.1

Numéro de la demande : 2016-1470
Demande : Nouvelle étiquette ou modifications à l'étiquette du produit –
Augmentation ou diminution de la dose d'application
Produit : Solution de préservation Preventol ON Extra
Numéro d'homologation : 27633
Matière active (m.a.) : 2-phénylphénol (sous forme de sel de sodium)
Numéro de document de l'ARLA : 2655791

Contexte

La solution de préservation Preventol ON Extra a d'abord été homologuée au Canada le 7 juin 2004. Pour le moment, elle est homologuée comme un agent de préservation pour prévenir la contamination microbienne d'un certain nombre de produits à base d'eau allant des adhésifs aux peintures jusqu'aux émulsions de cire à planchers. La fourchette de l'ensemble des doses pour toutes les utilisations inscrites sur l'étiquette se déclinait entre 0,2 et 20 %. La plupart des utilisations des tinées à la préservation des matériaux figurant sur l'étiquette se caractérisent par une fourchette de doses, sauf celle relative aux adjuvants de béton, dont la dose unique est à 1,7 %. Pour obtenir des détails complets sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuelle, consulter l'étiquette du produit Preventol ON Extra.

But de la demande

La présente demande vise à ajouter une fourchette de doses à l'étiquette de la solution de préservation Preventol ON Extra afin de protéger les adjuvants de béton. La dose actuelle pour les adjuvants de béton est de 1,7 % par poids de produit. La nouvelle fourchette de doses serait de 0,6 % à 1,7 % par poids de produit.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise puisqu'il n'y a pas de modification aux propriétés chimiques. Les évaluations sanitaire et environnementale ne sont pas requises puisque les doses d'application pour la nouvelle utilisation sont égales ou moindres que celles homologuées auparavant.

Évaluation de la valeur

Le demandeur a transmis une étude scientifique de validation en laboratoire dans laquelle on

évaluait la capacité de la solution de préservation Preventol ON Extra pour protéger un certain nombre d'échantillons de mélanges de béton. Les études ont été menées avec des inoculum bactériens et fongiques selon un régime d'inoculation répétée à chaque semaine pendant trois semaines afin de simuler les possibilités de contamination semblable aux conditions réelles. Les données ont permis de démontrer que certains des échantillons de béton étaient adéquatément protégés par une quantité de 0,6 % de produit, la dose la plus faible dans la fourchette proposée, tandis que la dose supérieure de la fourchette, soit 1,7 %, demeure la même.

Conclusion

L'Agence de la réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'examen de la demande en question. Elle a jugé que les renseignements transmis sont suffisants pour appuyer la modification de l'homologation de la solution de préservation Preventol ON Extra afin d'inclure une fourchette de doses qui permet le traitement d'adjuvants de béton à des doses aussi faibles que 0,6 % par poids, la dose supérieure demeurant la même à 1,7 %.

Références

PMRA# 2618024 2015, Microbiological Preservation Report for: Preventol ON Extra Preservative Solution in Concrete Admixtures, DACO: 10.2.3.2(E) CBI

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.